

12ème Sommet de la Francophonie



Abdou Diouf

Il y a vingt et un ans, en septembre 1987, à l'occasion du premier Sommet de Québec, le Forum Francophone des Affaires prenait son envol. Aujourd'hui, il se joint à toutes les institutions et tous les partenaires de la Francophonie, pour célébrer le 400ème anniversaire de la ville de Québec, pour marquer la fondation de la première Francophonie hors de France et pour contribuer au 12ème Sommet de la Francophonie.

Depuis 1987, le cadre politique et économique mondial a changé d'une façon que peu ont su prévoir : la fin d'un univers bipolaire a ouvert la voie au triomphe de l'économie de marché, l'accélération des échanges s'est, grâce à Internet, accompagnée d'une explosion de la communication et de transactions toujours plus dématérialisées, les moyens de transport ont engendré un nomadisme général avec tous les problèmes que cela comporte - uniformisation des comportements quotidiens d'un côté, aggravation des antagonismes culturels de l'autre, et omniprésence des migrations brassant à la fois la force de travail, les compétences et les visions du monde.

Dans ce contexte, le Forum Francophone des Affaires travaille à définir au travers des Assises de la francophonie économique qu'il tient chaque année ce que peut être l'espace économique francophone, et s'attache à le développer ou à le renforcer. Le matériau est difficile, qui rassemble des pays à statuts si divers - membres du G8 et Pays Moins Avancés, pays continents et petits états insulaires, nations surpeuplées et vastes espaces vacants à structurer -, des systèmes allant de l'informel presque total à des survivances de l'économie planifiée, des histoires opposant conquérants déchus et colonies libérées, des traditions politiques et juridiques multiples, des idéologies différentes, souvent contradictoires. C'est un espace éclaté, disséminé sur les cinq continents sans être majoritaire sur aucun, vivant une globalisation spécifique, sans pouvoir, ni domination. Ainsi que le dit le FFA : «Le monde n'est pas à dominer, il est à partager».

Mais c'est un espace nécessaire. Le partage d'une langue, c'est aussi le partage d'un ensemble de relations originales à tous les niveaux : dans la façon de conduire les négociations entre personnes, firmes et institutions, dans la manière de concevoir un engagement, dans la méthode pour susciter la confiance et entraîner la persuasion entre gens ayant une origine et des histoires distinctes. Il existe déjà d'autres espaces reliant les pays hispanophones, lusophones ou arabophones, et dont les acteurs économiques sont déjà intégrés au FFA. Si, tout particulièrement, les entreprises et les agents économiques ne veillent pas à maintenir et à conforter l'espace francophone, cela conduira à une double dépossession : à l'égard de nous-mêmes, puisque tout échange devra passer par une langue véhiculaire, par nature réductrice, porteuse de confusion et de litiges ; à l'égard de ces autres espaces qui font actuellement preuve d'une vitalité remarquable.

Le chemin est donc tracé. Plus que jamais la diversité linguistique et culturelle, l'emploi des diverses formes de notre langue commune et tous les concepts juridiques, sociaux, politiques qui en découlent doivent être reconnus comme une richesse, servir de base de notre capacité à apporter des réponses originales aux multiples changements que nous vivons et susciter le développement de nouveaux réseaux. Je me réjouis de ce que le Forum Francophone des Affaires qui est devenu un très grand réseau international d'entreprises ait conçu, avec l'Organisation internationale de la Francophonie, une charte éthique répondant aux aspirations d'une nouvelle mondialisation, plus proche des valeurs de la Francophonie. La maîtrise des outils de fonctionnement d'un marché visant en priorité la dimension financière de l'activité humaine est certes indispensable : mais elle s'avère appauvrissante, si elle ne s'accompagne pas de la conscience de ces autres dimensions et de leur rôle.

C'est pourquoi je renouvelle le vœu que nous poursuivions nos efforts et fassions de l'union des patronats francophones et des organisations représentatives des différents métiers, dont les opérateurs financiers, industriels et commerciaux que fédère déjà le FFA les éléments actifs d'un espace économique francophonereconnu. Dans cette perspective, en renforçant et en élargissant les réseaux touchant les branches stratégiques de l'économie mondiale, en multipliant les opérations de partenariat comme l'a fait le FFA en réunissant pour la première fois les ministres de l'agriculture des pays francophones et prochainement les ministres francophones du tourisme, et de renforcement des compétences en créant un observatoire économique, le FFA se doit de rester le protagoniste privé sans lequel il est impossible à la Francophonie de participer efficacement à la construction d'un monde solidaire, fraternel, équitable et durable.

Abdou Diouf,

Secrétaire général de l'Organisation Internationale la Francophonie